

Ivry/Seine, le 15 mars 2021

## Plusieurs voies pour se faire vacciner à Ivry

L'espace Robespierre d'Ivry-sur-Seine (2, rue Robespierre) abrite un centre de dépistage antigénique et désormais un centre de vaccination depuis ce jour. Ce centre, qui reçoit dès cette semaine 270 doses de vaccins Pfizer de la part de l'Agence Régionale de Santé, est ouvert :

- A l'ensemble des personnes de 75 ans et plus quel que soit leur lieu de vie ;
- Aux professionnels de santé, aide à domicile ou pompiers de plus de 50 ans ou ayant une ALD (Affection Longue Durée) invalidante.

Et selon orientation du médecin traitant :

- Aux personnes vulnérables à très haut risque ;
- Aux personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge, hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM) ;
- Aux personnes de 50 à 74 ans inclus souffrant d'une ou plusieurs des comorbidités;

Le respect de ces critères d'éligibilité sera systématiquement vérifié sur place, lors de la consultation médicale pré-vaccinale.

Comme pour tous les centres de vaccination, les rendez-vous peuvent être pris via le site Doctolib. Pour celles et ceux ayant des difficultés à prendre rendez-vous sur Internet, la municipalité a mis en place un standard téléphonique d'accompagnement, joignable au 01.72.04.64.99. **Au regard des contraintes d'organisation inhérentes à tout le dispositif de vaccination, il est vivement recommandé aux personnes ayant déjà obtenu un rendez-vous dans un autre centre de vaccination de le maintenir.**

En complément, la municipalité est mobilisée dans le cadre de la démarche « aller vers » organisée par les services de l'Etat : pour les Ivryen-ne-s ayant des difficultés à se déplacer, un service d'accompagnement en véhicule vers les centres de vaccination est possible. Là aussi, le standard « Covid » de la municipalité coordonne les demandes, au 01.72.04.64.99. **Attention : au regard de la très forte demande et des délais d'organisation, un accompagnement en véhicule n'est possible que pour les rendez-vous pris par le biais de ce standard.**

**Pour les personnes de 50 à 64 ans inclus avec une ou plusieurs comorbidités identifiées par la Haute Autorité de Santé :** le vaccin Astra Zeneca peut être prescrit et administré par leur médecin traitant, y compris au Centre Municipal de Santé (CMS).

**Enfin, le Conseil départemental du Val-de-Marne est lui mobilisé pour les habitant·e·s des résidences autonomie municipales Chevaleret et Croizat :** dès cette semaine, des équipes mobiles se rendront sur place pour procéder à la vaccination des résident·e·s.

Le Maire d'Ivry-sur-Seine, Philippe Bouyssou « se félicite évidemment de ces progrès dans l'accès à la vaccination à Ivry, alors que cette partie du département n'était pas encore correctement desservie de ce point de vue ». Tout en « remerciant tous les soignant·e·s du Centre Municipal de Santé et de l'association *Equipe Médicale Ivryenne 94*, les agents communaux mobilisé·e·s pour la réussite de cette nouvelle étape de la campagne de vaccination », il « reste pleinement mobilisé pour une sectorisation par communes de la vaccination, afin de garantir un accès équitable aux vaccins ».

**Contact presse :** *Ismaël El Hajri – 06.15.65.72.46*

[www.Ivry94.fr](http://www.Ivry94.fr)

[www.facebook.com/ivry94](https://www.facebook.com/ivry94)

[www.twitter.com/mairieivry](https://www.twitter.com/mairieivry)